

## Bureau du CREFOP Auvergne Rhône-Alpes

11 octobre 2016

### Liste des participants : voir en annexe

Philippe Nicolas, DIRECCTE, ouvre la séance et remercie l'Education Nationale pour son accueil.

Stéphanie PERNOD-BEAUDON, vice-présidente chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage rappelle l'importance de l'instance CREFOP.

Cyril AMPRINO, vice-président au CREFOP membre du secrétariat quadripartite se réjouit de la tenue du bureau, les sujets à l'ordre du jour sont d'importance pour le quadripartisme, l'emploi et la formation dans la nouvelle région.

### **1) Organisation des commissions, liste des participants et note de cadrage remise aux co-président(e)s des commissions**

Mme PERNOD-BEAUDON indique que les représentants de la Région seront formellement désignés en novembre, toutefois sont pressenties, pour co-présider la commission « Orientation, mobilités et parcours professionnels », Mme PERNOD-BEAUDON titulaire et Mme Béatrice BERTHOUX, vice-présidente déléguée aux lycées comme suppléante, et pour la commission « Formation tout au long de la vie », Mme BERTHOUX comme titulaire et Mme PERNOD-BEAUDON comme suppléante. M. Jacques BLANCHET, conseiller en charge de l'apprentissage, devrait participer à chacune de ces deux commissions.

Pour la commission « Formation tout au long de la vie », la co-présidence est assurée par Mme MOULIN-CIVIL, rectrice de région académique, titulaire, et Mme Marie-Danièle CAMPION, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand comme suppléante.

Pour la commission « Orientation mobilités et parcours professionnels », le co-président est M. Michel OLLIER, CFE-CGC.

Pour la commission « Emploi », le Direccte Philippe NICOLAS comme titulaire, Annick TATON comme suppléante et Patrick RIOCREUX, UPA.

### **Examen de la note sur les thèmes à traiter par les commissions :**

Annick TATON, indique que la note propose la constitution d'une équipe transversale d'avis pour préparer les avis sur plusieurs types de projets : avis PIA, avis sur les campus des métiers, avis sur les organismes de formation proposant des formations pour les membres des CHSCT, avis sur l'inscription des formations au RNCP etc...

Selon le sujet, l'équipe technique d'avis sera constituée d'experts désignés par chaque composante du CREFOP ; à noter que le groupe d'avis n'a pas à faire une instruction complète des dossiers présentés ce qui relève de la compétence des services du Conseil Régional ou Etat, mais à donner en fonction d'une grille de critères son avis sur la conformité des dossiers à ces critères.

Stéphane BOCHARD rappelle que le rôle des commissions ne doit pas être limité aux procédures, mais doit porter sur les orientations stratégiques permettant d'alimenter le CPRDFOP.

Cette modalité de fonctionnement doit-elle faire l'objet d'une modification du règlement intérieur ? Pour éviter toute ambiguïté, le secrétariat quadripartite proposera un ajout au règlement intérieur et cet ajout sera validé en séance plénière d'ici la fin de l'année.

Dans l'attente, il est proposé avec un **avis unanime**, de continuer de faire fonctionner les structures ad hoc.

- ⇒ **Accord unanime du bureau pour faire fonctionner les instances en attente de modification du règlement intérieur ;**
- ⇒ **Ajouter un paragraphe sur le rôle dévolu par le bureau au groupe « avis ».**

**2) Actualisation des listes régionales CPF par le COPAREF Auvergne-Rhône-Alpes : présentation par Farida SEFSAF, Medef**  
**cf. Powerpoint en pièce jointe (le dossier est suivi par Christelle BERTRAND – MEDEF)**

**Les données présentées démontrent que le compte personnel de formation CPF, est de plus en plus utilisé par les salariés et DE, après une année de recul.**

Liste V1 = fusion par compilation des listes Rhône-Alpes et Auvergne

Le travail d'actualisation des listes régionales CPF a donné lieu à 4 avis défavorables uniquement lorsque la preuve de l'insertion professionnelle n'était pas avérée.

Ces données indiquent que le CPF « décolle ».

Philippe NICOLAS souligne que ces données CPF attestent de la mobilisation des acteurs pour le déploiement du CPF dans un objectif d'emploi.

Stéphanie PERNOD-BEAUDON souligne qu'il sera intéressant de connaître de façon plus précise le diplôme demandé par les entreprises et l'intérêt porté par les DE à ces formations pour trouver un équilibre ; les DE sont-ils mis en situation d'accès à l'emploi ?

**3) CPRDFOP**

Le Contrat de Projet Régional de Développement de la formation et Orientation Professionnelles couvrira la période de 2017 jusqu'en 2022. Ce n'est pas seulement un outil programmatique, ce sont aussi des orientations partagées entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux.

Il faut définir ensemble un cadre commun d'objectifs.

Le CREFOP plénier de juin 2016 a acté la mise en place d'un groupe projet composé du secrétariat quadripartite avec des experts, animé par la Région, qui rendra compte devant le bureau.

La Région propose la méthode suivante :

- Réalisation d'un diagnostic partagé ;
- Contribution de chaque partie prenante sous forme de lettres d'orientations ;
- Croisement des contributions pour dégager proposition d'enjeux communs avec indicateurs de résultats ;
- Présentation en bureau ;
- Les commissions auront à proposer des actions concrètes, évaluations, et contractualisations.

Philippe NICOLAS rappelle qu'aux côtés de l'Education Nationale, d'autres autorités académiques dont la DRAAF sont à associer (également DRJSCS).

Le groupe de travail devra déterminer une méthode du travail. Philippe NICOLAS exprime son attachement personnel sur la réalisation d'un état des lieux – diagnostics, plutôt qu'une collection d'actions – regard partagé sur l'existant et les directions les plus opportunes dans les mobilisations de terrain.

Le MEDEF souligne l'intérêt de la mise en place de ce groupe projet. Il est important que les 3 commissions soient impliquées. Il demande une articulation avec le SRDEII et de bien intégrer la notion d'évaluation dès le départ.

La CGPME indique que l'exercice est difficile, il faut trouver une « voie moyenne » entre document très général et plan d'action très opérationnel qui permettra de mesurer les résultats.

⇒ **Unanimité du bureau pour approuver la méthode de travail proposée par la Région**

#### **4) Espace collaboratif d'échange dédié au CREFOP**

Présentation de l'espace dédié au CREFOP par Patricia Michon de la Région. Cet espace est installé sur le site du CARIF-OREF Auvergne. Il sera accessible aux membres du CREFOP, en fonction de leurs commissions.

⇒ **Unanimité du bureau pour mise en place et déploiement de l'applicatif**

C'est aussi un outil de prise de connaissance des travaux par les membres du CREFOP ne siégeant pas dans toutes les instances, une note d'information pour les participants du CREFOP sera rédigée ainsi qu'un projet de cahier des charges (Qui fait quoi) qu'étudiera le secrétariat quadripartite et que le bureau validera. Au cours de l'installation de chaque commission, le fonctionnement de cet espace collaboratif sera présenté.

#### **5) Avis sur un projet candidat à l'appel à projet emploi formation du PIA : « Monde de la propreté » porté par l'INHNI**

Rappel : l'appel à projets « Programme d'Investissement d'Avenir emploi formation professionnelle » a été clôturé de manière anticipée en juillet.

A ce jour, 3 projets régionaux ont été retenus par le commissaire général à l'investissement pour bénéficier de subventions de l'Etat :

- PERFECT (Unitex)
- ODAS (porté par l'Olympique Lyonnais)
- Campus d'entreprises (Michelin)

A l'issue de pré-sélections par le CGI lors du comité d'examen du 4/10, 4 projets concernant la région Auvergne Rhône-Alpes ont été retenus pour être auditionnés les 19 et 21 octobre :

- Plast to Be (Allizé Plasturgie) ;
- Ardèche Numérique (CCI 07) ;
- ACE (plateforme automobile) ;
- Services automobiles (ANFA).

Les 2 projets régionaux encore en lice ont été rejetés lors des présélections du 4/10 : KER (INSAVALOR) et le Monde de la propreté (INHNI).

Une consultation dématérialisée des membres du groupe technique des avis PIA du CREFOP a été organisée du 27/09 au 3/10 pour permettre au porteur de projet de disposer d'un avis provisoire des partenaires régionaux. Après consultation, le groupe a conclu à un avis favorable.

Cet avis est soumis au bureau du CREFOP pour validation formelle, étant entendu que cette validation n'aura pas d'impact au regard de la procédure de candidature au PIA, celle-ci étant terminée.

⇒ **Le bureau valide à l'unanimité un avis favorable du CREFOP sur le projet « monde de la propreté », tel que proposé par le groupe technique quadripartite des avis PIA**

**Questions diverses :**

- Le MEDEF demande l'association des branches et OCTA en amont sur l'affectation des fonds libres.

Réponse de Stéphanie PERNOD BEAUDON : la région est effectivement consultée mais est parfois peu écoutée et le résultat peut être différent de son avis. Ainsi, une consultation en amont pourrait permettre de faire converger les positions.

- Gabrielle BUSSIERE – CFTC - rappelle que le ministre du travail aurait annoncé le 5/10 350 M€ de prélèvement sur OPCA en 2017 – Elle fait part de son inquiétude sur l'avenir et la programmation des OPCA en 2017.

Réponse de Philippe NICOLAS : Le budget du ministère du travail est très discuté, il faut noter que les dernières années ont été marquées par des rebondissements dans le cadre des travaux parlementaires de préparation de la LOLF, il est donc trop tôt pour conclure que cette décision sera validée.

- Stéphane BOCHARD - CGT- souligne l'importance des outils prospectifs pour le lancement du CPRDFOP, que représente notamment le CARIF OREF, outil quadripartite – Il demande, en outre, un point sur l'avancement de travaux menés par le groupe de préfiguration de la fusion des deux CARIF OREF.

Réponse de Philippe NICOLAS : Le projet de fusion entre un GIP de droit privé (Auvergne) et un GIP de droit public (Rhône-Alpes) est complexe. Toutefois, compte tenu de la baisse du budget BOP 103 la DIRECCTE se placera dans une logique d'économie et surtout de rationalisation des missions des deux structures. Il ne s'agit pas d'appauvrir ni de délaisser le futur CARIF OREF, mais de faire mieux avec moins, et avec une exigence de résultats.

Réponse de Stéphanie PERNOD BEAUDON : le groupe de préfiguration doit proposer les orientations pour les statuts et les missions – la fusion ne peut pas être l'addition de deux structures – Des prescriptions très fortes seront données lors du prochain groupe le 24/10/2016.

- Stéphane BOCHARD demande que pour les prochaines réunions à ce que les vice-présidents soient placés à côté des présidents du CREFOP.

\* \* \* \*